

# PROGRAMME D'ÉDUCATION 2024-2025

MONTRÉAL  
MÉTROPOLITAIN

LOCAUX

Tour FTQ :  
Salle A  
Salle B  
Salle C  
Salle MP - Marie-Pinonneault  
Laval (local à déterminer)  
Longueuil (local à déterminer)

## RESTEZ À L'AFFÛT!

Les sujets pour les journées thématiques et pour la conférence annuelle des délégués et délégués sociaux seront annoncés ultérieurement.

## IMPORTANT

La conseillère à l'éducation est en congé annuel de la fin mai au début septembre. Toutes les inscriptions reçues durant l'été seront enregistrées à son retour. Vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription à ce moment.

La personne désignée responsable de l'inscription recevra la facture au moment de l'inscription. SVP envoyer le paiement avec le # de facture correspondant.

## Pour vous inscrire et obtenir des renseignements supplémentaires

En tout temps, vous pouvez réserver vos places par courriel. Cependant, vous devez aviser les personnes dirigeantes de votre section locale car elles doivent préalablement autoriser votre inscription.

**N'HÉSITEZ PAS À APPELER**  
**HÉLÈNE SIMARD,**  
**CONSEILLÈRE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DU CONSEIL AU**  
**514 387-3666,**  
**POSTE 2510**



Rendez-vous sur l'onglet Éducation de notre site Web pour consulter et télécharger le *Descriptif des cours*, le *Programme 2024-2025*, ainsi que la *Fiche d'inscription* :

<https://montrealmetro.ftq.qc.ca/ser-vice-de-leducation/>

CONSEIL RÉGIONAL FTQ  
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

565, Boul. Crémazie Est

Bureau 2500

Montréal (Québec)

H2M 2V6

Téléphone : 514 387-3666

Courriel : hsimard@ftq.qc.ca

Site web : montrealmetro.ftq.qc.ca



AOÛT 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

# PROGRAMME D'ÉDUCATION 2024-2025

JANVIER 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
			Enquête d'accident- 90\$ ≈ Salle MP <b>13</b>			
19	20	21	22	23	24	25
		Le délégué social et la déléguée sociale - 105\$ ≈ Salle MP <b>26</b>				
26	27	28	29	30	31	
			Intro. à la santé et sécurité du travail- 105\$ ≈ Salle MP <b>11</b>			

FÉVRIER 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
			Travail syndical en prévention - 90\$ ≈ Salle MP <b>12</b>			
9	10	11	12	13	14	15
	Éval. forces et faiblesses de mon entreprise - gratuit ≈ Salle B <b>72</b>		Prév. du suicide- 100\$ ≈ Salle C <b>28</b>			
16	17	18	19	20	21	22
			Dossier de grief- 105\$ ≈ Salle MP <b>02</b>			
23	24	25	26	27	28	

MARS 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
			Négociation collective - 105\$ ≈ Salle MP <b>03</b>			
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
		<b>26</b>	Le délégué social et la déléguée sociale - 105\$ ≈ Salle C		Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation - 105\$ ≈ Salle MP <b>10</b>	
23	24	25	26	27	28	29
		<b>28</b>	Prév. du suicide 100\$ ≈ Salle C		Violence conjugale-Prévenir, agir et intervenir- 90\$ ≈ Salle MP <b>17</b>	
30	31					

AVRIL 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
		<b>26</b>	Le délégué social et la déléguée sociale- 105\$ ≈ Longueuil		Le délégué syndical et la déléguée syndicale- 105\$ ≈ Salle MP <b>01</b>	
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			
	Éval. forces et faiblesses de mon entreprise - gratuit ≈ Salle MP <b>72</b>					

MAI 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## FORMATIONS SUBVENTIONNÉES

Les formations suivantes sont organisées en collaboration avec la Centre de formation économique (CFE) du Fonds de solidarité FTQ et les salaires ainsi que les dépenses des personnes participantes sont remboursés selon la politique en vigueur de la CFE : **Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise** (no 72), **Une approche syndicale : L'administration et la négociation de nos régimes de retraite** (no 82) et **Introduction aux avantages sociaux** (no 83)

## COURS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les cours numérotés de 10 à 14, 16 et 17 inclusivement sont les formations en santé et sécurité du travail et ils sont donc **subventionnés selon la politique en vigueur à la FTQ**. Le coût des libérations syndicales nécessaires aux participants et aux participantes pour assister aux cours est entièrement remboursé aux sections locales selon la méthode habituelle.

### ATTENTION !

La formation **Contestation à la CNESST (no 15)** n'est plus admissible à la subvention.



### LE COMITÉ D'ACTION POLITIQUE (CAP) DU CONSEIL

Soyez à l'affût des activités du Comité d'action politique et de ses camps de formations. Surveillez nos courriels de mobilisation pour en connaître les dates et les sujets.

**LES PRIX INDIQUÉS SUR CE DOCUMENT SONT VALIDES POUR LES SYNDICATS AFFILIÉS ET DOUBLÉS POUR LES SYNDICATS NON-AFFILIÉS.**

### CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

565, Boul. Crémazie Est  
Bureau 2500  
Montréal (Québec)  
H2M 2V6

Téléphone : 514 387-3666  
Courriel : hsmard@ftq.qc.ca  
Site web : montrealmetro.ftq.qc.ca

